



LE SUIVI DE PROJETS – EAU ET ASSAINISSEMENT



Guillaume Aubourg, 27 janvier 2022

Le pS-Eau, depuis 1984, un outil de coopération

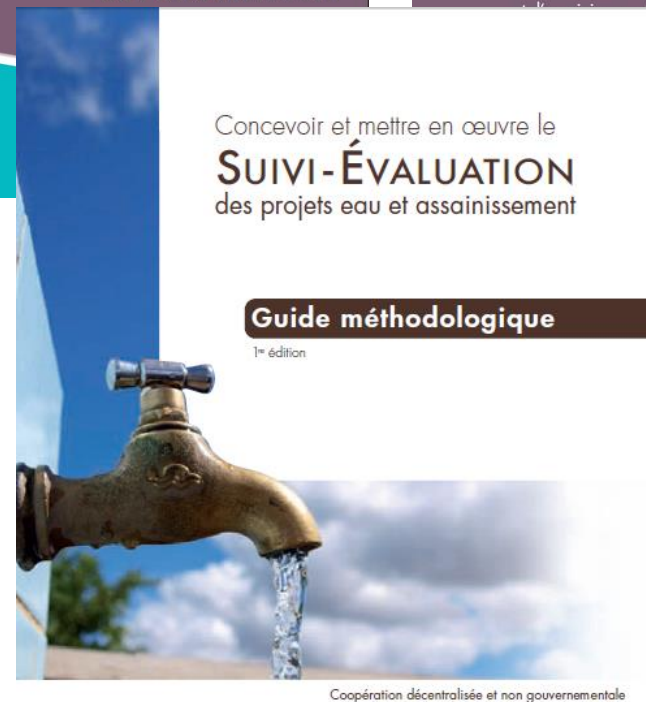
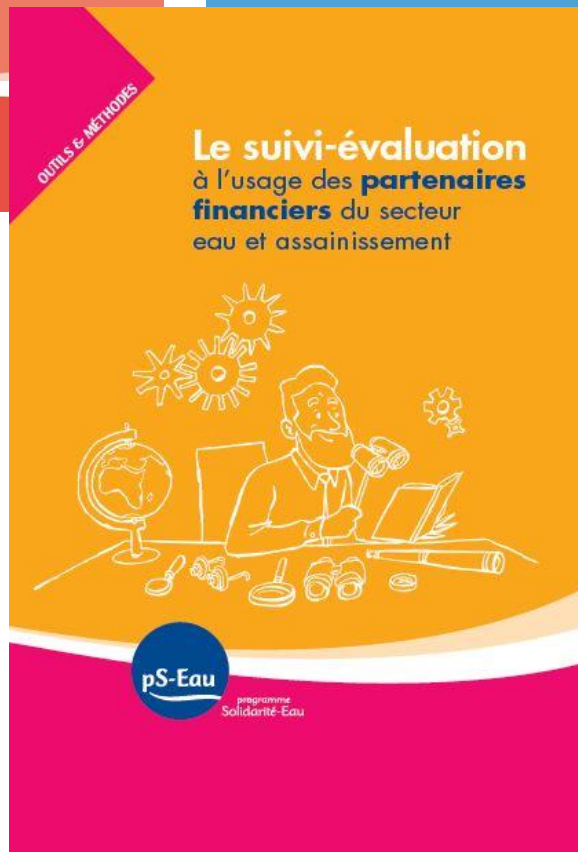
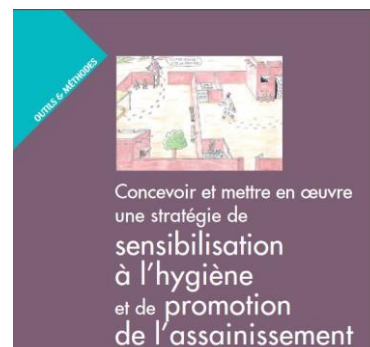
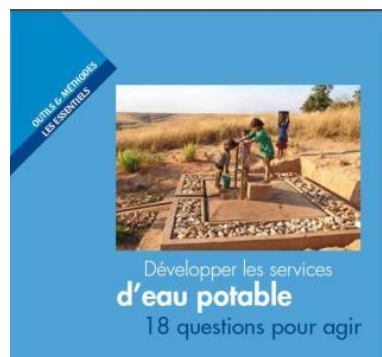
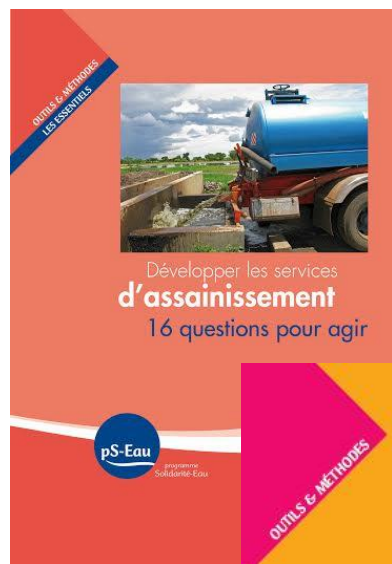
Des expériences à partager, des initiatives à développer

Identité : Un réseau thématique multi acteurs

Mission d'intérêt général : augmenter la capacité d'agir des intervenants pour des projets plus efficaces.

- Accompagner les initiatives, les porteurs de projets**
- Partager les enseignements issus des pratiques et ou de la recherche**
- Mobiliser de nouveaux acteurs notamment les collectivités territoriales**

Des guides méthodologiques pour la conception et le suivi opérationnel



Le suivi Evaluation, quels enjeux

- Cadre international des ODD -agenda 2030, des objectifs à atteindre toujours plus ambitieux.
- Augmenter l'APD et la qualité de l'aide, besoins d'évaluation et de suivi.
- Des attentes des « bailleurs » : résultats et impacts.
- Les acteurs non gouvernementaux, en contact régulier et sur long terme avec les interlocuteurs locaux. Capacité à observer les dynamiques.
- Nécessité de valoriser et renseigner les projets.

Qu'est-ce qu'une eau potable au regard des ODD ?

Indicateur 6.1.1.

« Part de la population utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité »

- une source d'eau améliorée
- qui se trouve sur le lieu d'usage, → ACCESSIBILITE
- disponible quand nécessaire, → DISPONIBILITE
- et n'est pas contaminée par des matières f
- ou éléments chimiques. → QUALITE



Un point d'eau amélioré, qu'èsaquo ?

Les points d'eau améliorés

- Branchement domestique à un réseau d'adduction d'eau (dans l'habitation, la parcelle ou la cour)
- Robinet public ou borne-fontaine
- Puits tubulaire ou forage
- Puits protégé
- Source protégée
- Collecte des eaux de pluies (sous certaines conditions d'hygiène pour la récupération et le stockage)



Puits moderne



Branchement privé

Les points d'eau non améliorés

- Puits creusé à la main, non protégé
- Source non protégée
- Charrette surmontée d'un petit réservoir/fût
- Camion citerne
- Eaux de surface (rivières, retenues d'eau, lacs, mares, ruisseaux, canaux, canaux d'irrigation)
- Eau en bouteille



Forage équipée d'une PMH

Qu'est-ce que l'assainissement au regard des ODD ?

Indicateur 6.2.1.

« Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, comprenant un équipement de lavage des mains avec du savon et de l'eau »

- **une installation sanitaire améliorée**
- **qui n'est pas partagée avec d'autres ménages**
- **et dont les excréta sont traités sur place ou hors-site en toute sécurité**
- **et équipée d'un système de lavage des mains, c'est-à-dire un dispositif visant à contenir, acheminer ou réguler le débit d'eau pour faciliter le lavage des mains, avec de l'eau et du savon.**

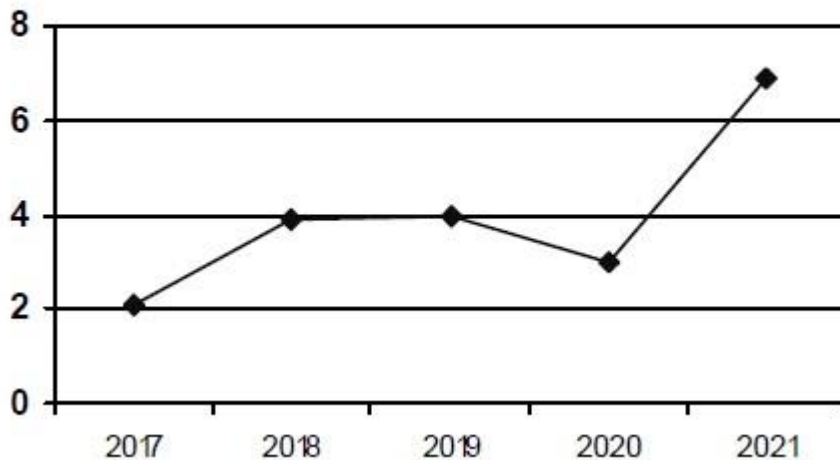
Normes et indicateurs sectorielles

- En milieu scolaire, 1 bloc latrine pour 70 élèves.
 - Taux d'accès = 1 point d'eau moderne pour 400 habitants, à faible distance.
 - Conso spécifique = 20 l d'eau par personne / jour en zone rurale (Unicef). Vs conso réelle. 5 à 8 l.
 - Coûts du m³ d'eau en système AEP.
-
- Renseigner la pérennité économique des systèmes d'approvisionnement en eau
 - L'évolution de la demande autour de la qualité du service (demande en branchements)
 - Impact sanitaire – adoption de comportement

AEP de Dindinaye au Mali

- Aep portée par la Diaspora (2016). 1500 hab
- Intégré au dispositif national de suivi technique et financier (STEFI). Audit et conseil semestriel
- 2020, installation de branchements domiciliaires

Consommation en litre/habitant/jour



Nous contacter

www.pseau.org

A Paris :

22 rue des rasselins
75020 Paris
+33 6 74 55 06 78
pseau@pseau.org

A Lyon:

80, cours Charlemagne
69002 Lyon
+33 4 26 28 27 91
lyon@pseau.org



www.facebook.com/pseau



www.twitter.com/pseau